



La Fabrique #2

24 mars 2016

Massification numérique et transformation de la fabrique urbaine

Les technologies au service du développement des « smart cities » sont aujourd'hui avancées. La question de leur mise en œuvre est avant tout politique, économique et juridique. Loin de l'idée qu'elles seraient une solution en soi, comment les utiliser pour aller vers une ville émancipatrice, solidaire et durable ? Comment en faire d'abord un outil qui favorise de nouveaux modes d'organisation collective, institutionnelle et citoyenne, et permette de revitaliser ou modifier leurs rapports ?

La massification des données ou big-data constitue des potentialités réelles de progrès dans le développement des villes :

- amélioration de la gestion des services urbains : mobilité, énergie, déchets, éclairage et eau,
- modernisation des services publics en sortant d'une gestion en silo : la transversalité des systèmes d'information du territoire (SIT) et la centralisation des données permet de construire un véritable tableau de bord urbain. Cela améliore la coordination et projette les services publics vers une gestion prédictive,
- amélioration de la participation citoyenne : le numérique c'est aussi la possibilité de mettre le citoyen au centre de la fabrique urbaine. L'open data rend l'action publique plus transparente et plus accessible. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent faciliter la co-construction de l'action publique.

Néanmoins, ce processus pose de nombreuses questions sur :

- les différents types de données : fiabilité, format, temporalité et finalités,
- les différentes conceptions de la ville générées par la structure des réseaux d'information et des technologies employées,
- la pertinence même de ces démarches au regard des enjeux de la transition écologique et sociale.

Le solutionnisme technologique que constitue cette massification des données peut mener à une dépolitisation des enjeux au même moment où il s'agit d'inciter de manière prioritaire à des changements de comportement.

Lors de nos travaux, il s'agira donc d'échanger sur les 5 types d'enjeux suivants :

- **Enjeux démocratiques et sociaux** : comment fait-on pour que le numérique produise du collectif et non des communautés d'intérêt ? En quoi le numérique vient modifier l'usage de la ville ? Comment fabriquer du vivre ensemble et faire participer les citoyens à la construction de la ville ?
- **Enjeux politiques** : quelles reconfigurations des rôles entre pôle public et privé ? Les données sont-elles un nouveau service à part entière de la ville ou une compétence transversale ? Peut-on parler de données d'intérêt public ?
- **Enjeux juridiques** : la ville peut-elle préempter des données ? Quelle propriété intellectuelle pour les différents types de données ? Comment adapter les droits sectoriels (code de l'urbanisme, de l'environnement, etc.) ? Quelles protections pour les données personnelles ?
- **Enjeux économiques** : existe-t-il un modèle économique pour l'exploitation des données assurant la rentabilité du secteur privé et le financement des investissements publics ?
- **Enjeux écologiques** : la massification des données est consommatrice d'énergie et de ressources naturelles. Quel rapport coût/efficacité dans la transition énergétique en cours ? Quelles solutions pour un modèle de développement soutenable du point de vue écologique dans les villes ? Quel impact de nos outils numériques sur les rapports Nord/Sud et l'exploitation des ressources ?

Humbert FIORINO
Maître de conférences
Université Grenoble Alpes,
Institut de Géographie Alpine -
Laboratoire d'Informatique de Grenoble

Sarah DUCHÉ
Maître de conférences
Université Grenoble Alpes,
Institut de Géographie Alpine -
Laboratoire Pacte